



DELUBAC PATRIMOINE

Reporting au 31 octobre 2024

SFDR⁽¹⁾ Article 8

■ **ACTIF NET : 9,49M€**

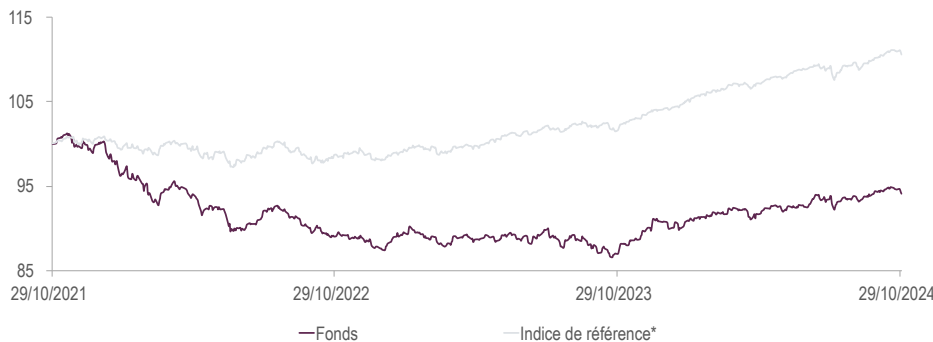
■ **VALEUR LIQUIDATIVE : 197,42€**

■ **COMMENTAIRE DE GESTION**

Le conflit au Moyen-Orient a encore gagné en intensité pendant le mois d'octobre. L'affrontement israélo-palestinien s'est étendu ces dernières semaines : les frappes et les incursions terrestres se sont multipliées au Liban, des tirs de missiles ont été échangés entre l'Iran et l'Etat hébreu... L'autre évènement marquant est bien sûr les élections américaines, avec des sondages très indécis sur le futur vainqueur à quelques heures du scrutin. Kamala Harris et Donald Trump sont considérés comme 'pro-business' par le marché, mais les politiques qu'ils souhaitent implémenter sont divergentes avec notamment la crainte d'un renforcement du protectionnisme en cas de succès du candidat républicain. Les matières premières sont impactées par ce contexte incertain : l'or atteint son plus niveau historique tandis que le pétrole a connu une importante volatilité sur le mois avec une évolution en dents de scie entre 65 et 80\$/baril. La poursuite du reflux de l'inflation n'est toutefois pas remise en cause, s'inscrivant à 1.7% en zone euro ; cela a ainsi permis une nouvelle baisse des principaux taux directeurs de la BCE ce mois-ci. La généralisation des politiques monétaires accommodantes a permis aux marchés actions de mieux résister aux facteurs de stress géopolitique. Ainsi, le SP500 a progressé de 0.89% en octobre, alors que l'Eurostoxx50 n'a baissé que de 2.16%. Les marchés obligataires ont, quant à eux, subi un mouvement de forte tension, le Bund passant de 2.12% à 2.39% et le 10 ans américain de 3.78% à 4.28%. Dans ce contexte, les obligations privées – notre cœur de portefeuille obligataire- surperforment toujours Govies, compte tenu d'un portage supérieur.

Nous avons allégé notre exposition obligataire US et pays émergents non couverte (vente de MS US High Yield Middle Market et Allianz EM Corp Bonds US) après une reprise du dollar vis-à-vis de l'Euro, les primes de risque des obligations d'émetteurs privés US étant désormais à des niveaux moins attractifs que celles des émetteurs européens.

■ **ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 3 ANS**



* Indice de référence :
 • Jusqu'au 24/05/2013 : 50% MSCI World en € (hors dividendes) +50 % JP Morgan Global Traded en €
 • Depuis le 24/05/2013 : 20% MSCI AC World en € (dividende réinvesti) + 80% Ester capitalisé

■ **HISTORIQUE DES PERFORMANCES**

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-0,22%	0,28%	2,66%	8,03%	-5,90%	-3,51%	6,40%
Indice	0,34%	1,21%	3,18%	8,66%	10,51%	17,93%	28,77%
Ecart	-0,55%	-0,94%	-0,51%	-0,63%	-16,41%	-21,44%	-22,37%

Perf. calendaires	2024 (YTD)	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	3,65%	3,84%	-12,70%	3,72%	-1,99%	9,29%	-6,21%
Indice	6,14%	6,18%	-2,53%	4,68%	1,54%	4,97%	-1,10%
Ecart	-2,49%	-2,33%	-10,16%	-0,96%	-3,53%	4,32%	-5,12%

Perf. annualisées				3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-	-	-	-2,01%	-0,71%	0,62%	-
Indice	-	-	-	3,39%	3,35%	2,56%	-
Ecart	-	-	-	-5,39%	-4,07%	-1,94%	-

■ **L'ÉQUIPE DE GESTION**



Sébastien LEGOFF
Directeur Général



Olivier BERTHIER
Directeur des gestions
quantitatives et global macro

■ **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le Fonds a une stratégie de constitution via des OPC uniquement, d'un portefeuille à dominante taux (obligataire et monétaire), c'est à dire :

- Exposé entre 40% et 100% en produits obligataires et monétaires ;
- Jusqu'à 35% maximum en actions.

■ **SRI⁽²⁾**

+ faible		Risque					+ élevé
1	2	3	4	5	6	7	
+ faible		Rendement potentiel					+ élevé

■ **HORIZON DE PLACEMENT en année**

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ **CARACTÉRISTIQUES DU FONDS**

Codes ISIN : FR0007027131
Ticker Bloomberg : DAMAPAT FP Equity
Forme juridique : Fonds Commun de Placement
Classification AMF : Sans classification
Date de création du fonds : 16/10/1998
Date de changement de stratégie : 24/05/2013
Indice de référence :
 20% MSCI AC World Index € + 80% Ester capitalisé
Affectation des résultats : Capitalisation
Devise de référence : Euro
Pays de référence :

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS Fund Administration
Valorisation : Quotidienne
Centralisation : 12h00
Souscription initiale : 1 part
Souscription ultérieure : 1 centième de part
Frais d'entrée : 2,5%
Frais de sortie : Néant
Commission de mouvement : Néant
Frais de gestion financière : 1,50% TTC
Commission de surperformance (lorsque la performance du fonds est positive) : 15% TTC max. de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur composite.

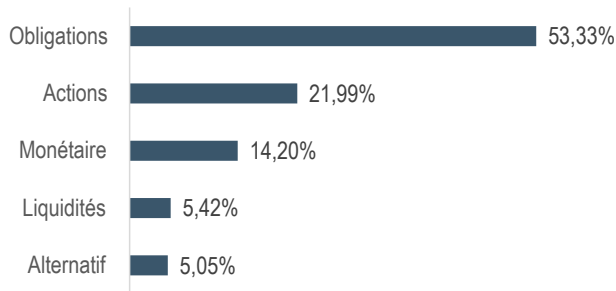


■ INDICATEURS DE RISQUE

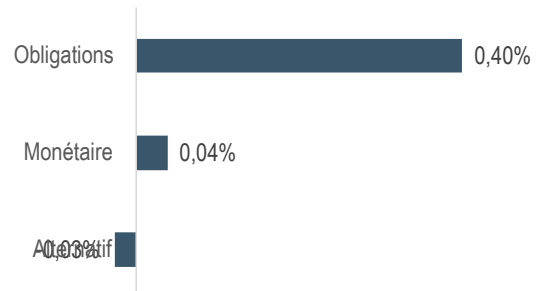
	Volatilité du fonds	Volatilité de l'indice	Ratio de Sharpe	Ratio d'information	Alpha	Beta	R2	Corrélation	Tracking Error
1 an	3,90%	2,07%	1,06	-0,36	-0,03	1,39	0,55	0,74	0,03
3 ans	4,47%	2,67%	-0,97	-1,62	-0,05	1,21	0,52	0,72	0,03
5 ans	6,09%	3,20%	-0,30	-0,97	-0,03	1,58	0,69	0,83	0,04

■ PORTEFEUILLE

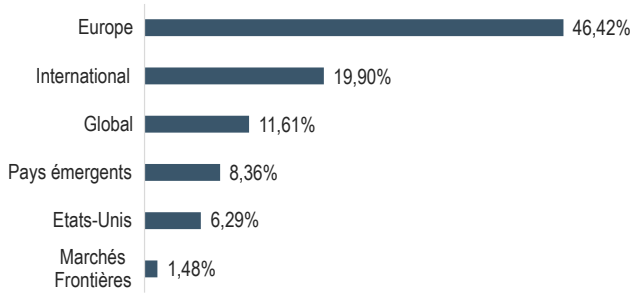
Stratégie



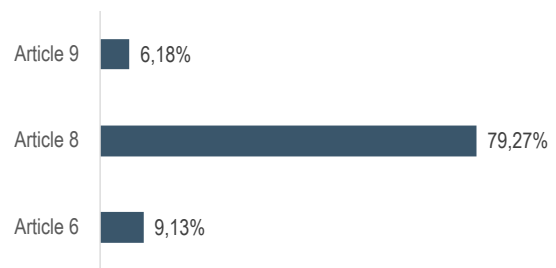
Contribution mensuelle par classes d'actifs



Répartition par zone géographique



Répartition par article SFDR



POIDS DE L'ACTIF NET	
Obligations	53,33%
Obligations EUR Crédit	14,60%
Obligations EUR haut rendement	13,80%
Obligations EUR Court-Moyen Terme	7,97%
Obligations émergentes	6,98%
Obligations convertibles	3,77%
Obligations USD haut rendement	3,35%
Autres	0,07%
Actions	21,99%
Actions Europe	11,67%
Actions Internationales	3,39%
Actions Etats-Unis	2,93%
Actions Marchés Frontières	1,48%
Actions Pays émergents	1,38%
Actions thématiques	0,62%
Actions Japon	0,52%
Monétaire	14,20%
Monétaire EUR	14,20%
Liquidités	5,42%
Alternatif	5,05%
Long/short crédit	5,05%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE SUR LE MOIS	
5 + forts contributeurs à la hausse	Contribution
AL-E SRI C-RT\$AC	0,10%
DNB-NR HG Y-INAE	0,07%
MUZIN-AMERYLD-AC	0,07%
KEREN-CORP-I	0,05%
MS-USD HYMMB-Z\$	0,05%
5 + forts contributeurs à la baisse	Contribution
DAM-DEL PR PW-I	-0,22%
AI L-CQE MCESG-B	-0,21%
IDPDE AM-EUR-IEA	-0,07%
KALI TRANS ECO-I	-0,03%
DNCA ALPHA B-I	-0,03%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS	
Achats	Ventes
BFT MONETAIRE COURT TERME IC	S&P500 EMINI FUT Jun22
DNB FUND-HIGH YLD-INS A EUR	BFT MONETAIRE COURT TERME IC
ABRDN-EURO GOV B-IACCEU	SANSO SHORT DURATION-I EUR
SANSO SHORT DURATION-I EUR	GAMCO-MERGER ARBITRAGE-I
GAMCO-MERGER ARBITRAGE-I	SYNCH LU LIQUOPTIMUM USD-I



■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics en date du 31 octobre 2024

⁽¹⁾ SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

⁽²⁾ SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

⁽³⁾ Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1^{er} janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management - 10 rue Roquépine - 75008 Paris - www.delubac-am.fr - contact@delubac-am.fr - 01.44.95.39.99

Delubac Asset Management - SAS au capital de 2 022 828,54€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009

